



Rennes, le 13 Décembre 2013

Abaka Conseil poursuit sa croissance

Face au développement de son activité, le cabinet Abaka Conseil double la superficie de ses bureaux de Bruz et lance un nouveau pôle d'activité : Abaka Reclassement.

Le Cabinet, spécialiste des Ressources Humaines externalisées, créé par Marie-Laure Collet en 2002 et qui emploie aujourd'hui plus de 20 salariés, va désormais s'installer sur 2 niveaux dans des locaux situés rue Maryse Bastié à Bruz (Campus de Ker Lann). La superficie des bureaux passe ainsi de 260 à 520 m². Le plateau du rez-de-chaussée entièrement réaménagé accueillera l'activité « Recrutement », tandis que le 1er étage sera dédié à l'activité « Évolution Professionnelle », qui délivre des bilans de compétence ou des bilans professionnels et assure des missions de reclassement et d'out-placement.

D'autre part, suite au développement et à la bonne conduite des missions de reclassement, Abaka Conseil a décidé de structurer son activité et de mettre en place un pôle spécialisé, constitué de 2 Chefs de projet. Cette équipe dédiée, spécialiste du dialogue social aura pour mission d'accompagner les entreprises dans le repositionnement professionnel de leurs salariés, contraints économiquement à quitter leur fonction. Le souhait d'Abaka Conseil est de pouvoir intervenir en partenariat avec les dirigeants d'entreprise et les partenaires sociaux, en amont des situations de crise, afin d'éviter les traumatismes humains.

Abaka Conseil en bref

Abaka Conseil (1,5 M€ de C.A.) membre du Syntec, est adhérent et signataire de la charte « A Compétence Egale ». Le cabinet est présent sur 6 sites : Bruz, Quimper, Saint-Brieuc, Caen, Nantes et Paris, au service plus de 500 sociétés basées essentiellement dans l'ouest de la France.

Contact Abaka Conseil : Bruneilde Thako : 02 99 52 52 35 bthako@abaka.fr

Bureau de Presse
Laurence Maignan
12 rue Victor Hugo -35 000 RENNES
Tel : 02 99 36 24 97 / 06 63 57 95 36
laurence@bureaudepresselm.com



BUREAU DE PRESSE
LAURENCE MAIGNAN